Le brancard cuillère devient le matériel plébiscité dans les dernières recommandations premiers-secours de septembre 2019, une nouveauté?

Le brancard cuillère est un dispositif constitué de deux parties que l'on glisse latéralement sous le blessé, puis que l'on réunit pour constituer un brancard rigide. Ce matériel, en métal inoxydable ou en PVC, est constitué :

D'un cadre tubulaire large de 43 cm au niveau du tronc dont les montants permettent le portage. De lames pleines, légèrement incurvées, inclinées vers l'intérieur, permettant la « cueillette » de la victime. Le cadre tubulaire est réglable en longueur et permet, par deux systèmes à encliquetage et articulés, l'ouverture en éventail ou la dissociation du brancard en deux parties. Trois sangles permettent l'arrimage de la victime.

La forme en auge et les possibilités d'ouverture permettent de glisser les lames sous la victime sans la soulever. Le stockage peut s'effectuer en position repliée. Ce dispositif est surtout utilisé pour relever une victime et la transférer sur un autre moyen de transport. Il peut être équipé de blocs de tête pour assurer une restriction des mouvements du rachis cervical.

Le brancard cuillère est utilisé depuis de nombreuses années par des équipes secouristes, sapeurs-pompiers mais également d'autres métiers comme celui de pompes funèbres.
Cependant, il avait plus ou moins disparu, certains S.D.I.S. l'ayant même retiré des V.S.A.V. alors qu'il continuait à démontrer son utilité au bord des pistes de circuits automobiles comme Magny-cours et Le Mans.

image https://fispvgenas.skyrock.com/1068498958-Brancard-cuillere.html

Ici, une inspection de piste avant une épreuve moto par la direction médicale du circuit (Le Mans).Le brancard cuillère doit être visible et sera utilisé pour les extractions rapides des motards sur piste et dans les bacs à gravier pour aller derrière les murs de sécurité.La technique mise en oeuvre découle des référentiels et est répétée par les équipiers-secouristes avant les épreuves.

Dans la dernière version des recommandations premiers secours de septembre 2019, il est explicitement détaillé son utilisation pour :

– Relever une victime allongée sur le sol et l'installer sur un dispositif de portage.

– Relever une victime traumatisée suspectée d'un traumatisme du rachis allongée sur le dos afin de l'installer sur un matelas immobilisateur à dépression. **(en première intention)**

Il est possible aussi de l'utiliser :
• s'il est impossible de pratiquer un relevage de la victime par une méthode dite « du pont » à 3 ou 4 porteurs (zone surbaissée : victime ou sous un train, un véhicule…)
• pour relever une victime sans atteinte traumatique présentant des souillures ou des salissures (le matériel est non oxydable et aisément nettoyable)
• Pour transférer une victime d'un dispositif de portage à un autre

Pas de grande nouveauté en somme ? et bien disons qu'il devient l'accessoire indispensable sur intervention et qu'il va se voir adjoindre des immobilisateurs de tête. Et oui ! Comment relever la personne en maintenant la tête (le passage de : à genou ou en trépied à la positon debout, sans bouger la tete revient à un numéro d'équilibriste sans filet !

Rappel de la règle sur un trauma du dos et du cou : STABILISATION-RESTRICTION-IMMOBILISATION soit maintien tête-pose de collier adjoint d'un immobilisateur de tete si besoin – et matelas immobilisateur à dépression.

Il est également idéalement indiqué pour les transferts des personnes de notre brancard à celui de l'hôpital (cf. les recommandations !), il va servir à retirer l'ACT avant la mis en place du MID (oui oui depuis septembre 2019 c'est obligatoire !) ou servir à retirer le plan dur avant la mise en oeuvre du MID (rappelez vous on ne transporte sur plan dur que si pas de MID !)



Author: OZ